



Subvention 2023-2024

360 257 \$

Le *Fonds de soutien à la recherche* est une subvention annuelle qui vise à aider les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens à couvrir les dépenses engagées dans la gestion administrative des travaux de recherche et à maintenir un milieu de recherche de calibre mondial.

Les subventions attribuées par le Fonds peuvent servir :

- à entretenir du matériel et des espaces de recherche modernes;
- à donner accès à des ressources sur les connaissances à jour;
- à fournir du soutien administratif et à appuyer la gestion de la recherche;
- à respecter les normes réglementaires et éthiques;
- à transférer les connaissances du milieu universitaire aux secteurs public, privé et sans but lucratif.

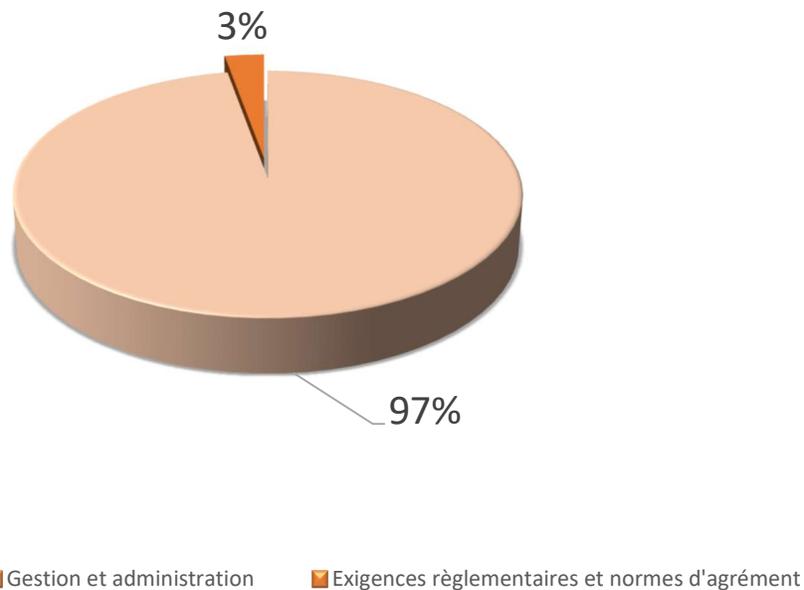
Pour plus de détails, voir <http://www.rsf-fsr.gc.ca>

Définition des coûts indirects de la recherche

Les coûts indirects de la recherche réfèrent aux dépenses assumées par les universités pour soutenir leur mission de recherche. Il s'agit de frais généraux, communs à un ensemble d'activités de recherche. Les frais indirects comprennent principalement les dépenses suivantes:

- Les dépenses reliées aux espaces de recherche (ex: rénovation et entretien des locaux de recherche, modernisation et entretien du matériel de recherche et d'autres appareils généraux, coûts d'opération des espaces de recherche, soutien technique pour les laboratoires, les bureaux et autres installations, etc);
- Les dépenses reliées aux services (administration et gestion financière de la recherche, acquisition de ressources documentaires et coûts de fonctionnement des bibliothèques, ressources informationnelles et de télécommunications utilisées pour la recherche, services juridiques, etc.);
- Les dépenses reliées aux exigences réglementaires et aux normes d'agrément (éthique de la recherche visant les sujets humains).

Fonds de soutien à la recherche Budget 2023-2024



Source: ENAP, Direction de l'enseignement et de la recherche

Gestion et administration

Le Fonds de Soutien à la Recherche (FSR) soutient les activités du bureau de la recherche qui vient en appui aux chercheurs et aux étudiants chercheurs. Grâce à ce financement, deux ressources professionnelles et deux techniques consacrent entre 10% et 100% de leur temps au soutien administratif, au développement de la recherche et au suivi du financement de la recherche. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, 96% de la subvention FSR est consacré au volet Gestion et administration.

Exigences réglementaires et normes d'agrément

Le Fonds de soutien à la recherche permet également à l'ENAP d'assurer les activités de son comité d'éthique de la recherche (CER-ENAP : 4% du budget).

Rapport sur les résultats du Fonds de soutien à la recherche (2023-2024)

Dépenses totales à l'appui de l'environnement de recherche pendant la période de référence

Veillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord ou n'êtes pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle la subvention du FSR a contribué à maintenir un environnement de recherche dynamique dans l'établissement (et ses établissements de recherche affiliés, s'il y a lieu) pendant la période de référence?

Tout à fait d'accord

Veillez fournir un exemple qui illustre comment la subvention du FSR reçu par votre établissement a contribué à soutenir un environnement de recherche dynamique.

L'année 2023-2024 a permis de consolider et d'élargir l'éventail du soutien offert à la communauté des chercheur.e.s par le Bureau de la recherche (BDLR). A titre d'exemple, les ressources professionnelles du BDLR travaillent en collaboration avec les juristes (conformité juridique) et les agents de gestion (conformité financière) dans la préparation des ententes de recherche contractuelles, des ententes de recherche partenariales, etc.

Par ailleurs, la ressource professionnelle et la secrétaire qui viennent en soutien au comité d'éthique de la recherche ont apporté une amélioration notable dans les suivis annuels devant être effectués auprès des détenteur.eur.s de certifications éthiques. L'ENAP ne disposant pas de NAGANO (système de guichet unique et de gestion des projets de recherche – rappels aux chercheurs, liens avec les finances universitaires, etc.), une automatisation des rappels électroniques a permis de rattraper le retard accusé en matière de rapports annuels et finaux.

Mise en œuvre de la stratégie de communication de l'établissement liée au Fonds de soutien à la recherche

Lequel des produits de communication suivants votre établissement a-t-il utilisés pour accroître la sensibilisation à l'égard de l'importance et de la contribution du FSR au cours de la période de référence? Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Produit visant à mettre en évidence le montant de la subvention versée à l'établissement
- Produit visant à démontrer la ventilation de la subvention par l'établissement

Quel était le public cible pour ces produits? Vous pouvez choisir plus d'une réponse

- Personnel administratif
- Chercheurs internes
- Chercheurs externes
- Grand public
- Milieu institutionnel
- Partenaires éventuels
- Bailleurs de fonds potentiel
- Politiciens

Quelles plateformes ont été utilisées pour communiquer ces produits au public cible? Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

Site Web de l'établissement

Courriels

Avez-vous évalué le succès de votre stratégie de communication liée au FSR au cours de cette période de référence?

Non

Rapport sur les résultats en matière de rendement de l'établissement

Veillez insérer un lien vers la page Web (dans le site Web de l'établissement) où les résultats quant au rendement de l'établissement sont affichés, tel que requis :

<https://enap.ca/a-propos/enap/gouvernance/lois-reddition-comptes>